



CBD



CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/CBD/WG-PA/1/1
6 avril 2005

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

GROUPE DE TRAVAIL SPÉCIAL À
COMPOSITION NON LIMITÉE
SUR LES AIRES PROTÉGÉES

Première réunion

Montecatini, Italie, 13-17 juin 2005

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la réunion.
2. Questions d'organisation :
 - 2.1. Election du bureau;
 - 2.2. Adoption de l'ordre du jour;
 - 2.3. Organisation des travaux.
3. Questions de fond :
 - 3.1. Formes de coopération pour établir des aires marines protégées dans les zones ne relevant d'aucune juridiction nationale;
 - 3.2. Options pour mobiliser des ressources financières suffisantes en vue de garantir la mise en œuvre du programme de travail sur les aires protégées dans les pays en développement et à économie en transition;
 - 3.3. Poursuite de l'élaboration de pochettes d'information pour l'identification, la désignation, la gestion et l'évaluation des systèmes nationaux et régionaux d'aires protégées.
4. Examen de la mise en œuvre du programme de travail :
 - 4.1. Examen des rapports sur la mise en œuvre du programme de travail présentés par les gouvernements et diverses organisations;
 - 4.2. Moyens d'améliorer la mise en œuvre du programme de travail.

/...

Par souci d'économie, le présent document a fait l'objet d'un tirage limité. Les délégués sont priés d'apporter leurs propres exemplaires à la réunion et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

5. Préparation de la deuxième réunion du Groupe de travail spécial à composition non limitée sur les aires protégées :
 - 5.1 Projet d'ordre du jour provisoire;
 - 5.2 Date et lieu de la réunion.
6. Autres questions.
7. Adoption du rapport.
8. Clôture de la réunion.
